



Kubski Grégoire, Vial Pierre

Arrêt du Passeport Vacances – quelles solutions estivales pour concilier travail et famille ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 18.08.23

Dépôt

Depuis plus de quatre décennies, l'association Passeport Vacances a permis à des petit-e-s Fribourgeois-e-s de découvrir et de pratiquer une foule d'activités durant l'été. Pendant tout ce temps, l'Etat de Fribourg s'est reposé sur cette association qui favorisait indirectement la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale puisqu'elle offrait des activités aux enfants issus de familles dont les parents travaillent durant l'été.

Malheureusement, l'engagement bénévole s'érode, comme dans l'ensemble du milieu associatif qui ne peut compter que sur un nombre de personnes toujours plus restreint. Le comité qui organisait le Passeport Vacances en Gruyère a indiqué qu'il s'agissait vraisemblablement de la dernière édition tandis que le comité de la Ville de Fribourg a jeté l'éponge en juin de cette année.

Il est important que la jeunesse de ce canton ne reste pas oisive la journée durant, devant des écrans. L'Etat doit tenir sa place et anticiper les mutations du monde associatif sur lequel il avait tendance à se reposer avant que ne disparaissent toutes les activités proposées l'été à la jeunesse du canton. Pour l'heure, le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (ci-après : BPEJ) du canton se contente de mettre à disposition une liste de camps, de colonies de vacances et de camps aérés.

Au vu de ce qui précède, les soussignés posent les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- > Le Conseil d'Etat constate-t-il également qu'il existe actuellement une mutation du monde associatif et que l'offre d'activités estivales pour les enfants tend à se réduire ?
- > Comment le Conseil d'Etat entend-il réagir et anticiper ce manque d'activités estivales dans le canton ?
- > Le Conseil d'Etat demande-t-il des enquêtes en milieu scolaire pour connaître les activités estivales des enfants, notamment dans l'optique de monitorer la santé mentale et le bien-être de notre jeunesse ?
- > Le BPEJ du canton informe-t-il par écrit les parents de ce canton et entreprend-il une sensibilisation sur les activités estivales ? Quelles pistes d'amélioration de la communication de ces activités estivales sont envisageables ?
- > L'Etat de Fribourg va-t-il encourager des activités qui sont de réelles solutions pour les parents ayant une activité professionnelle (notamment la prise en charge des enfants sur la pause de midi) ?